
Adresse de la commune de Flaujagues (Bec-d'Ambès), lors de la séance du 7 frimaire an III (27 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Flaujagues (Bec-d'Ambès), lors de la séance du 7 frimaire an III (27 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 240;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19782_t1_0240_0000_3

Fichier pdf généré le 15/07/2019

citoyens représentants, que fidèles au serment que vous avez renouvelé dans votre adresse au peuple français qui renferme les vrais principes, vous ne quittez votre poste que lorsque nous pourrions jouir en paix du fruit de notre courage et de nos sacrifices. Si quelques individus osaient vouloir lutter de puissance avec vous, rappelez vous que le peuple que vous représentez n'a point d'indulgence pour les tyrans et qu'il vous a confié sa massue. Quant à nous, n'ayant d'autre ambition que celle de remplir les devoirs que nous impose notre amour pour la patrie, nous ne cesserons de surveiller les intrigans et les agitateurs et de combattre les brigands de la Vendée que lorsqu'ils seront entièrement détruits : nos frères d'armes ont chassé l'armée des Rois au-delà du Rhin, c'est à nous à écraser son arrière-garde.

Vive la République une et indivisible !

Vive la Convention nationale !

Suivent 40 signatures et la mention « Beaucoup des membres ont adhéré à cette adresse, mais ils ne savent pas signer ».

v

[La commune de La Loupe à la Convention nationale, La Loupe, le 22 brumaire an III] (28)

Adresse à la Convention nationale par la société populaire et les autorités constituées de la commune de la Loupe.

Citoyens représentants,

Votre adresse du dix-huit vendémiaire fait notre joie et celle du peuple français. Vous avez ouvert les yeux sur les agitations sans nombre dont il doit se purger, tous les actes de cruauté ou de barbarie en tout genre dont il étoit la victime, et vous avez senti que l'horreur du crime lui faisoit un besoin de connoître vos principes. Nous vous remercions, citoyens représentants, d'avoir courageusement substitué la justice à la terreur, d'avoir fait fuir les fripons, les audacieux et les conspirateurs, et de nous avoir en même tems fait apercevoir les dangers qu'ils nous ont fait courir et les gouffres affreux dans lesquels ils sont encore prêts de nous précipiter. Notre reconnaissance égale notre admiration, vous avez toute notre confiance, vous êtes notre seul point de ralliement, et levés tous en masse, nous vous portons le cri le plus cher à nos cœurs, celui de Vive la République, vive la Convention nationale et les principes sacrés qu'elle vient de proclamer.

Suivent 75 signatures.

w

[Les membres de la commune de Flaujagues à la Convention nationale, s.d.] (29)

La commune de Flaujagues s'empresse de rendre hommage aux sentiments vertueux et vraiment consolants qui éclatent dans votre adresse au Peuple françois. La sombre terreur a disparu pour faire place à la justice qui se hate de venger l'innocence timide des outrages que des hommes pervers lui ont fait essuyer. Qu'ils tremblent ces conspirateurs odieux dont les noirs forfaits qu'ils ont commis dans les tenebres de la tyrannie, faisoient palir le visage serein de l'homme de bien, et comprimoient son cœur sensible. Le glaive étincillant de la loi qui a renversé ces superbes têtes qui vouloient s'élever au dessus du niveau de l'égalité, les poursuit inexorablement. La vertu en revendiquant des droits sacrés rassure l'innocence opprimée, tandis qu'elle effraye le crime. Le gouvernement révolutionnaire allant rapidement à son but par le chemin de la justice et de la vertu, élèvera le cœur de l'homme libre et abattra l'orgueil de l'insolent dominateur.

Depuis cette mémorable journée ou la tête des triumvirs tomba sous le glaive de l'égalité, un sentiment restaurateur a dilaté tous les cœurs des bons citoyens, et y a répandu un nouveau germe de vie. Des jours sereins ont succédé à ces jours désastreux où Robespierre et ses adhérents tendoient au despotisme par un chemin arrosé de sang. Une longue liste effrayante de leurs victimes infortunées ne souille plus les papiers publics, et n'allarme plus les cœurs paisibles.

Tant de bienfaits précieux que le génie tutélaire a procuré à la France, se font vivement ressentir dans votre adresse, ouvrage immortel de la Raison. On y voit les généreux efforts que vous éprouvez continuellement dans la lutte terrible que vous exercez contre les intrigants, les fourbes et les fripons que pénètrent vos yeux clairvoyants au travers de leurs masques, quelque art qu'ils y mettent pour l'arranger.

Entièrement rassurée par les succès éclatants qui ont accompagné votre vigilance et votre fermeté dans des circonstances orageuses, sensiblement flattée du doux espoir que vous élèverez la république françoise à ce degré de splendeur auquel l'appellent ses hautes destinées, envoyant les sages mesures que vous puisez dans le sein de la justice et de la vertu.

La commune de Flaujagues joint ses vœux à tous ceux des vrais républicains pour que vous mainteniez le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix.

Suivent 27 signatures.

x

[Les membres de la société populaire de Manzat à la Convention nationale, Manzat, s.d.] (30)

(28) C 328 (2), pl. 1457, p. 7.

(29) C 328 (2), pl. 1457, p. 6.

(30) C 328 (2), pl. 1457, p. 4.